



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DE
L'ESPACE PRE LEROY EN PERIODE ESTIVALE
- CONVENTION DE SERVICE ENTRE LA VILLE
DE NIORT ET LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE NIORT (CAN)

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
16 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DE L'ESPACE PRE LEROY EN
PERIODE ESTIVALE - CONVENTION DE SERVICE ENTRE LA VILLE
DE NIORT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT
(CAN)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La CAN et la Ville de Niort utilisent pour des activités extérieures le site de Pré Leroy à Niort pendant la période estivale.

L'exploitation des espaces extérieurs nécessite une prestation de gardiennage.

La multiplicité des zones à surveiller nécessite une coordination et un suivi régulier de la prestation.

La CAN ne dispose pas des moyens humains et de l'expertise nécessaire pour assurer cette coordination.

Afin d'assurer une surveillance globale et coordonnée du site, La Ville de Niort propose à la CAN, une convention de prestation permettant la gestion complète de la surveillance estivale du site de Pré Leroy à savoir :

- La prise en charge des démarches administratives de contractualisation avec une société de gardiennage ;
- La mise à disposition des moyens de surveillance et ajustement de ces moyens en fonction des équipements installés sur le site ;
- La planification des interventions de la société de gardiennage ;
- La vérification de la bonne réalisation de la prestation.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de service entre la Ville de Niort et la CAN portant sur le gardiennage des équipements et la surveillance de l'espace Pré Leroy en période estivale ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL